Programme de travail du DEPS 2017-2018

Version finalisée

Le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) est le service d'études et le service statistique ministériel du ministère de la culture et de la Communication. Ses missions se déclinent selon les trois axes suivants :

- Statistiques: le DEPS collecte les données, rassemble les sources et élabore les statistiques relatives au champ culturel pour apporter un éclairage quantitatif et qualitatif à la définition et aux orientations des politiques culturelles nationales, mais également communautaires et internationales;
- Études et recherche : le DEPS contribue, par ses recherches et études dans les différents domaines des sciences sociales (économie, sociologie, histoire, sciences politiques, etc.), à l'analyse des faits et des institutions de la vie culturelle ;
- Prospective : le DEPS propose l'analyse des futurs possibles globaux, sectoriels et thématiques, à des fins de détermination stratégique de l'action publique.

Ce document décrit les **trois thèmes transversaux** identifiés pour structurer l'activité du Département **pour** la période 2017-2018 et détaille leur traduction en termes d'axes de travail opérationnels pour l'équipe. Ces thèmes abordent chacun l'une des facettes d'une même actualité, mettant la production, la promotion, la diffusion/distribution et la consommation culturelles aux prises d'un contexte économique, technologique et social en renouvellement. Ce document a bénéficié des apports collectés à l'occasion de trois rencontres successives, ayant permis d'amender des versions successives du programme de travail :

- un *premier Comité ministériel*¹, réuni le 24 mars 2016
- un Comité scientifique² le 8 juillet 2016
- et finalement un **second Comité ministériel** le 20 octobre qui a établi les derniers arbitrages et a permis de finaliser le programme de travail.

¹ Réunissant, sous la présidence du secrétaire général, les trois directions du ministère (DGCA, DGP et DGMIC), ainsi que la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) et l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC).

Ce comité a réuni Christian BAUDELOT (ENS, professeur émérite de sociologie), Françoise BENHAMOU (professeur des universités, membre de l'ARCEP), Pierre-Cyrille HAUTCOEUR (président de l'EHESS), François HÉRAN (ANR, responsable du programme SHS), Sandra LAUGIER (INSHS/CNRS, directrice adjointe scientifique chargée de l'interdisciplinarité), Sylvie LAGARDE (INSEE, directrice de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale).

Etaient excusés : Catherine COURTET (ANR, département sciences humaines et sociales), Patrice FLICHY (Université Paris-Est, professeur de sociologie), Pierre-Michel MENGER (professeur au Collège de France, directeur d'études à l'EHESS).

SOMMAIRE

Ахе	I – Les évolutions socio-économiques de l'offre culturelle	3
	I.1. Observation de l'évolution des dépenses culturelles et des modes d'intervention de l'État d	et des
	collectivités territoriales	3
	I.2. Mesure et modalités du financement privé des projets culturels	5
	I.3. Mesure de l'apport de la culture à l'économie	8
	I.4. Analyse des conditions de vie et de rémunération des professionnels de la culture	10
Axe	II – Pratiques, publics et participation culturels	15
	II.1. Renouvellement des modalités de l'expérience culturelle	16
	II.2. Enjeux de diversité culturelle	18
Axe	III – Culture et lien social	20
	III.1. Compléter la connaissance sur les pratiques culturelles des Français	21
	III.2. Adéquation de la politique culturelle aux attentes, aux besoins et à la diversité des publics .	22
	III.3. Prolongement des travaux sur les valeurs et représentations de la culture	22
	III.4. Travaux sur la médiation et la transmission	23
	III.5. Quels récits culturels ?	25

Axe I – Les évolutions socio-économiques de l'offre culturelle

Conditions d'existence et de pérennité de la création artistique et du patrimoine

Le secteur culturel s'appuie, dans certaines de ces composantes au moins, sur un investissement fort de l'État, en compétences et en moyens, ainsi que des collectivités territoriales. Cet investissement se décline selon des modalités complexes: un soutien financier de la part de l'État (par un ministère dédié mais également des autres ministères) et des collectivités territoriales, des avantages fiscaux octroyés aux particuliers et entreprises souhaitant soutenir la culture, des mesures réglementaires touchant la production et la diffusion culturelle, et un soutien indirect, réglementaire, des professions culturelles avec l'établissement et la sauvegarde de régimes dérogatoires au droit commun (intermittence, auteurs). De même, l'État contribue à soutenir, soit directement soit au travers d'établissements publics investis de ces missions, les industries de la culture et des médias avec l'objectif politique de les affranchir au moins partiellement des contraintes du marché dans le cadre de « l'exception culturelle » et d'un objectif de promotion de la diversité culturelle et du pluralisme des médias.

Résultat d'un long processus historique et politique, la situation actuelle est à bien des égards questionnée par un contexte d'une possible baisse du financement public (dont la proportion reste à évaluer), le secteur faisant également face à une recomposition de ses structures de financement. En particulier, la question de la pérennité d'une partie des soutiens accordés par l'État est régulièrement posée (renégociation en cours du régime des intermittents, dégradation des conditions de rémunération des auteurs,...).

Cet axe du programme de travail du DEPS est consacré aux travaux permettant de décrire l'évolution des conditions de pérennité, de renouvellement et de diversité de la création artistique et du patrimoine. Le questionnement se déploie en sous-axes, qui constituent autant de problématiques à examiner.

I.1. Observation de l'évolution des dépenses culturelles et des modes d'intervention de l'État et des collectivités territoriales: analyses territorialisées, en relation avec la présence des équipements et des événements culturels

- Exploitation des comptes de gestion des collectivités territoriales et des dépenses de l'État
 - Type: Retraitement et rationalisation de données administratives (DGFiP), complétés par des informations annexes produites par le DEPS – actualisation annualisée
 - Calendrier: Automne n+1 pour les comptes de gestion de l'année n (le traitement des données des comptes de gestion de l'année 2015 nécessite l'achèvement de l'enquête sur 2014, les données 2015 seront donc traitées au début 2017)

La convention récemment établie avec le ministère des finances (DGFiP) a permis d'envisager un suivi annualisé des dépenses culturelles des collectivités territoriales (régions, départements, intercommunalités, communes), jusqu'alors estimées tous les quatre ans, par une enquête auprès des collectivités qui venait compléter la saisie de leurs comptes administratifs. Le champ de l'opération est étendu aux communes (et leurs groupements) de plus de 3 500 habitants (contre antérieurement les communes et groupements de plus de 10 000 habitants) ; l'évolution permet également de disposer des données pour toutes les communes (contre antérieurement un échantillon jusque 100 000 habitants) et leurs groupements ; l'échantillon de communes (de 10 000 à 100 000 habitants) est conservé pour l'enquête complémentaire auprès des communes (en cours de collecte en 2016), destinée aux redressements. Cette dernière enquête a en effet pour but de redresser les comptes tels qu'ils sont déclarés par les collectivités, en réaffectant, le cas échéant, des dépenses déclarées comme transversales (immobiliers, salaires, etc.) à des fonctions qui sont en réalité culturelles (restauration de monuments). Les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'un traitement spécifique exploratoire. La possibilité d'enquêter les régions et les départements sur une décomposition de leurs dépenses plus fine que les nomenclatures comptables ne le permettent actuellement sera ré-étudiée.

En complément de la collecte automatisée des comptes, la réalisation d'une enquête auprès d'un nombre limité de régions et de départements chaque année dégagera des analyses ciblées plus détaillées pour distinguer les dépenses à un niveau au moins aussi fin que celui actuellement donné pour les communes et leurs groupements, permettant d'étudier spécifiquement les aspects territoriaux des politiques culturelles.

Enfin, une convention nouvellement établie avec l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC) vise à compléter les informations disponibles avec des données exploratoires d'enquête sur les budgets primitifs des collectivités territoriales.

• Production d'un atlas régional de la culture

- Type : Publication annuelle
- Calendrier : Première édition en janvier 2017
- Les agents du DEPS sont actuellement mobilisés pour l'élaboration d'une publication recensant l'ensemble des données disponibles permettant de décrire le champ culturel dans les territoires (dépenses publiques, implantation des entreprises culturelles, emploi, équipements...). Mettant en regard les statistiques du champ avec les données (économiques, socio-démographiques...) pertinentes pour la description des territoires, cet atlas régional de la Culture combinera une publication en ouvrage (du type « Chiffres clés »), avec la diffusion des données retravaillées sur le site du DEPS.

Les collaborations nouées avec l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC) permet d'envisager l'élaboration à intervalles réguliers (par exemple tous les trois ans) d'éditions

spéciales de cet Atlas, augmenté avec un matériau plus qualitatif concernant les territoires (description de grands projets culturels, de politiques innovantes à l'égard des publics dans certains établissements, d'impulsions notables données par certaines collectivités...).

• <u>Panorama analytique des dispositifs de bons, cartes et chèques culture dans les collectivités territoriales</u>

• Type : Publication

• Calendrier : 3ème trimestre 2017

Parmi les dispositifs d'intervention publique touchant en France le domaine culturel, les bons/cartes/chèques culture font partie des rares dispositifs orientés vers le côté demande, visant à influer sur l'un des déterminants de la demande des consommateurs culturels qu'est leur revenu disponible. La connaissance sur ces dispositifs — ne serait-ce qu'une simple connaissance sur leur existence, de leur répartition territoriale (déploiement), de leurs caractéristiques communes et particularités, de leur fonctionnement voire de leurs modes d'évaluation et résultats d'évaluation associés — est très limitée. Le DEPS a publié fin 2009 un Culture études intitulé « Cartes et chèques culture : dispositifs et mise en œuvre » (CE-2009-6) qui proposait pour 2009 un premier panorama et une première analyse d'un point de vue national.

Il convient aujourd'hui d'actualiser la connaissance sur ce qui s'apparente à une subvention (publique) par dépense directe ou fiscale accordant directement ou indirectement un pouvoir d'achat limité à un individu bénéficiaire pour choisir parmi un ensemble restreint de biens et/ou de services disponibles d'un domaine donné et sur un territoire donné. Ce projet vise le repérage (exhaustif ou raisonné) des dispositifs existants, notamment en gardant la trace de leur ancrage territorial (lien à établir avec l'Atlas culturel) : quelle caractérisation des dispositifs, quel fonctionnement, quels domaines culturels concernés, quels modes d'évaluation existants, quels résultats d'évaluation ?

I.2. Mesure et modalités du financement privé des projets culturels (par exemple recours au financement participatif, au mécénat, aux dons, au parrainage, à la philanthropie...) : pérennité des initiatives, effet sur la diversité des productions, effet de l'institutionnalisation des acteurs. Description des effets des injonctions contradictoires auxquelles les institutions culturelles sont parfois soumises : obligation d'augmenter les fonds propres dans un contexte de raréfaction des ressources publiques associée à un objectif d'élargissement des publics. Analyse de l'évolution et de la probable segmentation du consentement à payer dans la population française : la culture vue comme un « bien public », mais étant aussi un objet économique devant (de plus en plus ?) justifier son coût.

- Financement participatif (crowdfunding): Appel à propositions de recherche en cours
 - Type: Publications, avec organisation d'un colloque pour la restitution des résultats

- Calendrier : 2ème trimestre 2017
- Produit de la révolution dite numérique, le financement participatif ou crowdfunding constitue un nouveau mode de financement de projets dans le domaine des arts, de la culture et des médias. Au moyen d'une plate-forme en ligne jouant le rôle d'intermédiaire, il permet le rapprochement et la collaboration de porteurs de projet avec un nombre potentiellement très élevé d'investisseurs ou de donateurs individuels dont la contribution financière peut être plus ou moins importante. Ce mode de financement se développe rapidement. Il est parfois présenté comme un moyen prometteur de financer des projets innovants qui ne seraient pas menés à bien sinon. Par sa nature, le crowdfunding peut être associé à plusieurs questions importantes dont, entre autres, celle de l'autoproduction et de l'autoédition, celle de la prise et du partage du risque, celle du renouvellement créatif et de l'innovation (en dynamique, ampleur, diversité et pluralisme des produits), celle des modèles d'affaires numériques, celle du mode de financement des petites et moyennes entreprises innovantes, celle de la philanthropie des particuliers et leur motivation et enfin celle d'occasions d'investissement « différentes » pour des parties prenantes.

La littérature en économie et en gestion, sous la forme de résultats de travaux publiés dans des revues ou des ouvrages scientifiques, est encore jeune et limitée pour décrire et mieux comprendre le fonctionnement et les conséquences des pratiques de crowdfunding. C'est pour répondre à ce besoin de nouveaux résultats de recherche empirique, reposant en particulier sur l'exploitation de données individuelles d'une ou plusieurs plates-formes françaises (voir encadré ci-après), que le Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication (DEPS), en collaboration avec le Labex Industries Culturelles et Création Artistique (Labex ICCA), a lancé fin 2015 un appel à propositions de recherche. Cet appel s'est soldé par la sélection de six projets de recherche sur le terrain en 2016 et destinés à aboutir en 2017.

- <u>Mécénat, dons, philanthropie : développement d'un système d'information plus complet et consolidé, en lien avec la mission dédiée</u>
 - Type : Développement de ressources
 - Calendrier : Note d'étape au 2ème trimestre 2017, exploitation espérée en 2018
 - Depuis sa création, le ministère, parmi d'autres administrations, a cherché à encourager et développer l'ensemble des concours privés en faveur des arts, de la culture et des médias, qu'ils proviennent des particuliers ou des entreprises. Dans cet objectif, la Mission du mécénat du ministère cherche à mesurer et mieux comprendre les comportements individuels de philanthropie et de mécénat culturels. Si des données existent sur les dons des particuliers, ménages ou foyers en faveur d'associations, de fondations, de fonds de dotation, etc, celles-ci sont encore limitées pour estimer de manière fiable et régulière la ventilation des dons par

grande cause de philanthropie. De même, côté entreprises, les données disponibles sont moins abondantes et les ventilations rendues publiques apparaissent discutables.

Face à ce constat, une meilleure connaissance de la ventilation des dons par cause et par type d'agents économiques (particuliers, entreprises) est visée à moyen terme, dans un objectif plus général de développement d'un système d'information plus complet et consolidé sur la philanthropie et le mécénat culturels (volumes de dons, répartition et évolution, nombre de donateurs, répartition et évolution, profils des donateurs et évolution, etc.). C'est un objectif préalable nécessaire avant tout travail d'évaluation d'impact d'une modification législative ou réglementaire sur le sujet. Un levier envisageable consisterait, sous contrôle du CNIS, à s'inscrire dans une ou plusieurs enquêtes de l'Insee à destination des ménages ou des entreprises en les enrichissant d'un nombre limité de questions ad hoc. L'objectif sera plus facilement atteint s'il est interministériel, par mobilisation des autres services statistiques ministériels concernés.

Sur ce thème, un projet de recherche avec l'Université Paris I et la Philharmonie de Paris est en cours de discussion ayant pour objectif de mieux observer les arbitrages opérés par les particuliers en matière de dépenses de billetterie et dépenses de dons, ainsi que l'impact de l'existence de donateurs sur la politique de développement et de fidélisation des publics. Ces expérimentations seront sur le terrain courant 2017 pour des résultats attendus à la fin de l'année.

Exploitation des données de consommation des ménages de la comptabilité nationale

• Type: Publication ponctuelle

Calendrier : 3ème trimestre 2017

Le DEPS publie chaque année une brève analyse de la consommation des ménages en biens et services culturels ou connexes dans ses Chiffres clés, tirée des chiffres des comptes nationaux. Pour une meilleure mesure et compréhension des comportements de consommation, une exploitation annuelle plus approfondie des données serait utile, à l'image d'une première exploitation conduite par le DEPS et publiée en 2009 (cf. CC-2009-2). Le traitement envisagé portera sur les derniers chiffres disponibles par grands postes de dépenses (biens et services culturels, matériels, biens et services liés aux matériels, télécommunications) et leurs poids relatifs dans la valeur de consommation avant d'examiner les chiffres en évolution en prix et volume, au regard notamment d'une interrogation quant aux effets produits par la révolution numérique sur les structures de consommation.

Le traitement des chiffres de comptabilité nationale pourra utilement être complémentée dans quelques années par une analyse des dépenses culture-médias des ménages tirée des chiffres de la prochaine vague d'enquête « Budget de famille » qui est en cours (cf. CE-2011-3 sur l'enquête de 2011).

I.3. Mesure de l'apport de la culture à l'économie : approche macroéconomique (PIB) et microéconomique (rôle des associations et entreprises culturelles), analyse des échanges internationaux de biens culturels : quels types de biens sont échangés ? Quelles sont les entreprises qui participent à ces échanges, font-elles partie du champ de la culture ?

• <u>Publication annuelle sur le poids économique direct de la culture</u>

- Type : Publication réalisée selon les standards des Comptes Nationaux, appliqués aux branches culturelles
- o Calendrier : Chaque année, en octobre
 - Le poids direct de la culture dans l'économie a été estimé par le DEPS à 2,3 % du PIB en 2014. Cette estimation se fonde sur un contour statistique de la culture défini par un groupe de travail d'Eurostat en 2011. L'organisme européen réexaminera en 2016 ces travaux et la façon dont leurs recommandations ont été suivies par les pays membres. Ce doit être l'occasion de s'interroger à nouveau sur la pertinence du champ statistique définissant les secteurs culturels par rapport au contenu « créatif » de leur activité. Cette approche (la créativité des activités) inclut à juste titre les agences de publicité, mais exclut dans un premier temps les secteurs de diffusion de la culture, comme par exemple les librairies. Une approche par filière semble corriger ces limites, mais vient alors le choix du nombre de secteurs à intégrer dans la filière : l'imprimerie pour la filière livre, mais alors aussi la fabrication de papier, la sylviculture, etc. ? Une notion élargie du champ culturel proposée par Eurostat inclut la diffusion, en aval des secteurs créatifs (et donc les librairies, les marchands de journaux, etc.), mais n'inclut pas la fabrication d'instruments de musique, en amont. La proposition de certains pays de retenir alors comme culturels les secteurs considérés « intuitivement » comme étant culturels pose alors la question d'inclure ou non la religion dans ce champ...

À questionner également, la fiabilité et la disponibilité des sources utilisées pour estimer la production non marchande, très importante dans le secteur culturel : financement des établissements, subvention, coûts de fonctionnement, etc.

Les évolutions du champ culturel conduisent à réinterroger la façon dont l'Insee retrace dans les comptes nationaux la modification des comportements de consommation de biens culturels : il y a de moins en moins d'achats de biens physiques (qui relèvent du commerce) et de plus en plus de location dématérialisée de flux (streaming payant) ou même de consultation non payante sur des sites en accès libre, qui relèvent d'activités de services : doit-on alors compter comme culturel l'abonnement à internet qui permet de visionner des vidéos sur Youyoute ? Activités de commerce et activités de services ne sont pas retracées de la même façon ni au même endroit dans les comptes nationaux, et le calcul du poids de la culture dans l'économie peut s'en trouver affecté.

Enfin la possibilité d'élaborer un compte satellite de la culture, qui doit au minimum, pour

mériter son nom, équilibrer une offre (production, importation, marges commerciales) et une demande (consommation des ménages, consommation intermédiaire des entreprises, investissement, exportation, sans oublier les variations de stocks est à l'ordre du jour : l'appréciation de la valeur d'une œuvre d'art doit-elle être comptée comme création de richesse et donc comme contribuant au PIB, même lorsqu'elle n'est pas vendue, de la même façon que cela se fait pour les alcools ?...). La faiblesse des sources disponibles pour retracer les échanges internationaux de services culturels, voire les échanges de biens culturels marchands à l'intérieur des pays membres de la zone euro, ne permet pas d'être confiant sur cette possibilité d'élaborer un compte satellite complet, possibilité qui devra tout de même être étudiée dans le cadre des travaux méthodologiques d'Eurostat relancés prochainement.

• Mesurer les échanges internationaux de biens et services culturels

- Type : Publication récurrente
- Calendrier : 1ère édition au 1^{er} trimestre 2017
- L'importance du marché de l'art français se mesure par l'ampleur des transactions ayant lieu sur le sol français mais aussi par l'intensité des échanges avec l'étranger. La Direction générale des douanes et droits indirects fournit mensuellement au DEPS des statistiques permettant d'estimer l'importance des échanges d'objets d'art, de collection et d'antiquité avec l'étranger en mesurant les flux d'exportations et d'importations en valeur de la France de tableaux, dessins et collages, de gravures, estampes et lithographies originales, de statues et sculptures, de collections et d'antiquités de plus de cent ans d'âge. Ces données ne sont pour l'instant pas l'objet d'une publication annuelle. Leur exploitation une fois par an permettra, en distinguant les échanges au sein des pays de l'Union européenne des échanges hors Union européenne, la production de chiffres d'exportations et d'importations agrégés et ventilés par catégorie d'objets (dont solde commercial, taux de couverture...). L'exploitation permettra aussi de mesurer la concentration des échanges sur un nombre limité de pays par classement des pays de destination et des pays d'origine selon l'ampleur des échanges d'objets exportés et importés. La production annuelle de tels chiffres permettra enfin à terme d'établir des séries longues pour un traitement des données en évolution.

• Exploitation des données disponibles sur les entreprises et associations du secteur culturel

- Type: Publication annuelle
- Calendrier : 1ère édition au 2ème trimestre 2017
- Le dispositif d'élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (ESANE) de l'Insee auprès des entreprises peut être utilisé pour dresser le panorama des entreprises culturelles marchandes : nombre d'entreprises, valeur ajoutée, ratios financiers, etc. Des comparaisons européennes sont diffusées par Eurostat, institut statistique de la commission européenne, à partir de ces enquêtes dont le protocole et le questionnaire sont homogènes entre les différents pays

européens.

L'évaluation de la robustesse des statistiques d'entreprises (des secteurs artistiques et culturels) doit cependant être faite, compte tenu de la faible taille du champ culturel et donc des échantillons d'entreprises utilisés par l'Insee pour produire les estimations :

- vraisemblance et régularité sur plusieurs années de la répartition détaillée du chiffre d'affaires des entreprises selon leur clientèle, selon le type de biens vendus et de services réalisés, selon leur localisation géographique (région, rural/urbain, etc.);
- dénombrement du personnel intermittent employé par ces entreprises et du personnel bénévole contribuant à leur activité;
- comparaison des ratios financiers avec ceux diffusés par le Centre National de la Variété
 (CNV) sur un champ rendu comparable.

Plus spécifiquement, les enquêtes sectorielles annuelles (ESA) de l'Insee auprès des entreprises incluent, depuis quatre ans, un questionnaire spécifique pour les entreprises marchandes du spectacle vivant. L'expertise de la robustesse des réponses des entreprises à ce questionnaire sera menée, en vue de préciser les traitements statistiques nécessaires pour pouvoir produire des résultats comptables détaillés sur le spectacle vivant, ou pour éventuellement aménager le contenu du questionnaire. Ces résultats pourront alimenter la mise en place d'un tableau de bord annuel et d'une cartographie macro-économique du secteur, ainsi que des analyses et prospectives des modèles économiques, des filières et des cycles de vie de ces entreprises.

Enfin, la culture est l'un des secteurs économiques où les associations contribuent plus qu'ailleurs à la création de valeur ajoutée et à l'emploi. L'exploitation de l'enquête menée tous les quatre ans auprès des associations, autrefois par le CNRS et désormais par l'Insee, permet de distinguer le poids de ces associations dans l'économie mieux que ne peuvent le faire les sources des comptes nationaux et des statistiques d'entreprises. L'expertise de la robustesse des réponses aux questions ajoutées par le ministère de la culture dans le questionnaire spécifique auprès des associations de spectacle vivant (enquête 2010) doit être faite. Cela permettra de préparer une nouvelle collaboration pour la prochaine édition de l'enquête (2018).

I.4. Analyse des conditions de vie et de rémunération des professionnels de la culture : mesure de la multi-activité et multi-rémunération (dans et hors champ culturel), combinaison des statuts d'emploi (salariat / non-salariat), problématiques de formation et d'insertion, évolution du profil socio-démographique des professionnels en emploi (mouvement de féminisation, variations de l'origine sociale et géographique).

- <u>Développement des capacités d'analyse sur le régime des intermittents</u>
 - Type: Conventionnement avec Pôle Emploi pour les données, développement des capacités d'analyse en interne
 - o Calendrier : Entrée en vigueur de la convention fin 2016, traitements en 2017-18

Le régime des intermittents intéresse à bien des égards : laboratoire d'une précarité du travail, assortie de sécurités relativement étendues en termes d'assurance-chômage, faible féminisation, durée des carrières dans le régime relativement courte, retraites peu généreuses ... Le DEPS souhaite se doter des moyens (statistiques et humains) pour actualiser les connaissances accumulées sur ce régime et les adapter à un contexte réglementaire, social et économique en constante évolution.

Ce projet suppose l'établissement d'une convention pérenne avec Pôle Emploi pour l'accès aux données pertinentes (fichiers « FHS-D3 ») et un investissement humain significatif dans la prise en main de données complexes, tant du point de vue de leur volume, que dans la compréhension de leur utilisation.

À terme, le DEPS devra être capable de produire des analyses fines sur les trajectoires des personnes dans le régime, selon leurs caractéristiques sociales, ainsi que leurs activité et métier. Cette connaissance alimentera utilement les débats récurrents autour du régime.

• Maternité, parentalité et inégalités de genre chez les intermittents du spectacle

- Type : Projet de recherche
- Calendrier: Publication d'un Culture Etude au 3ème trimestre 2017, contribution au rapport prévu dans la Loi Rebsamen (1er trimestre 2017)
- L'objectif de cette recherche est de bâtir une expertise solide sur la situation des femmes intermittentes du spectacle ayant eu (ou envisageant d'avoir) un ou des enfants, afin de mieux circonscrire l'ensemble des enjeux afférents à la prise en charge de la maternité pour ces salariées et d'éclairer sur ce point le débat social. La nécessité d'un apport de connaissance sur ce thème peu exploré jusqu'à présent a été soulignée par les dispositions de la Loi Rebsamen relative au dialogue social et à l'emploi : celle-ci prévoit en effet, dans son article 34, la production d'un rapport (en collaboration avec la DSS et la DGEFP) destiné à éclairer le Parlement « sur la situation des artistes et techniciennes intermittentes du spectacle, s'appuyant sur des données chiffrées et une enquête qualitative ». Plus largement, la présente recherche s'efforcera de mettre en lumière l'incidence de la maternité et de la parentalité sur les carrières féminines et sur la dynamique des inégalités de genre dans le monde des spectacles. Sa réalisation en a été confiée à l'Université Jules Verne de Picardie.

• Étude longitudinale des caractéristiques sociodémographiques et des revenus des artistes auteurs affiliés à l'Agessa et la Maison des artistes

- Type : Administration d'une base de données, en lien avec l'Agessa et la Maison des artistes
- Calendrier : Actualisation annuelle
- Toute diffusion ou exploitation commerciale, par un diffuseur, d'une œuvre originale d'un artiste auteur donne lieu au versement d'une rémunération (les droits d'auteurs). L'acquisition de l'œuvre (tableau, sculpture, etc) donne lieu également à rémunération. Lorsque l'artiste auteur

exerce son activité de façon indépendante (non salariée) et qu'il réside fiscalement en France, le versement des droits d'auteur par le diffuseur ou la vente d'œuvres s'accompagnent du prélèvement de cotisations et contributions obligatoires. Ces cotisations et contributions sont collectées par deux associations agréées : la Maison des artistes (MDA) et l'association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agessa).

Les artistes-auteurs déclarent leurs revenus artistiques et d'auteur auprès de ces deux associations, mais aussi leurs rémunérations issues de leurs activités non artistiques, qu'elles soient salariées ou indépendantes. En 2015, à l'issue de la signature d'une convention quinquennale avec l'Agessa-MDA, le DEPS dispose désormais d'une base de données individuelles longitudinales portant sur l'ensemble des artistes-auteurs ayant été affiliés au moins une fois à l'un ou l'autre organisme avec leurs caractéristiques socio-démographiques et leurs revenus d'auteur déclarés. Les données commencent en 1979 et sont actualisées chaque année n avec les informations n-2. L'exploitation de ces données permet de dresser un panorama des évolutions socio-économiques touchant les artistes-auteurs, selon leur discipline, sur longue période.

- Étude sur le métier de plasticien : analyse longitudinale des plasticiens cotisant à la Maison des Artistes et enquête nationale auprès d'un échantillon représentatif de 6 000 plasticiens
 - Type : Publication ponctuelle
 - Calendrier: Travaux engagés fin 2016 pour 18 mois, valorisation 2018
 - Le DEPS a initié en 2016, en étroite collaboration avec le Services des Arts Plastiques de la DGCA, un programme d'études pour une monographie complète des plasticiens. Ce programme combine trois volets :
 - une étude statistique longitudinale des profils socio-démographiques et des revenus artistiques des plasticiens, menée au sein de l'équipe à partir de la base de la Maison des artistes (analyse rétrospective sur les vingt dernières années de la physionomie générale des carrières individuelles des plasticiens en matière de revenus artistiques et évaluation d'éventuelles évolutions générationnelles liées au numérique);
 - une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon représentatif de plasticiens pour enrichir les données de la phase précédente par la collecte et l'analyse des autres éléments constitutifs des parcours professionnels (formation, évolution des conditions de création liées au numérique, activités et revenus extérieurs au monde artistique);
 - une campagne d'entretiens qualitatifs menés auprès d'une quarantaine d'artistes plasticiens visant notamment à approfondir les problématiques qui auront émergé des phases précédentes. La réalisation des deux dernier svolets (enquête par questionnaire et entretiens) a été confiée au cabinet B.S.A., sélectionné selon la procédure habituelle de mise en concurrence.

<u>Étude sur l'évolution de la féminisation des professions</u>

• Type: Publication ponctuelle

Calendrier : Fin 2016, en lien avec le colloque « genre et sexe de la culture » (Cf. Axe III)

Oune étude sur la féminisation, à des degrés différenciés, des professions culturelles a été réalisée en interne et fera l'objet d'une publication dans la collection « Culture Etudes ». Cette publication viendra alimenter les échanges organisés dans le cadre du colloque « genre et sexe de la culture » soutenu par le DEPS prévu début 2017 (Cf. Axe III). Elle fera l'objet d'une courte présentation dans le cadre d'une séance des « cafés du Deps » (22/11/2016) et d'un débat plus large dans le cadre d'une Table-Ronde (« Les arts et la Culture à l'épreuve du genre », 24/11/2016), organisée en partenariat avec la revue Ethnologie française.

Origines sociales, géographiques et ethniques des professionnels de la culture

Type : Publication

Calendrier : 2018

Le programme du DEPS prévoit que des travaux soient menés en interne sur certains aspects jusqu'à présent peu travaillés du profil et des caractéristiques de vie des professionnels de la culture et sur leurs évolutions au cours des vingt dernières années. Il s'agira plus particulièrement d'étudier les variations éventuelles de leur origine sociale, nationalité et implantation géographique, mais aussi d'approfondir les conditions de vie familiale (conjoint, enfants). Il s'agira d'éclaire l'impact de ces caractéristiques sur les trajectoires professionnelles, sur les choix en matière de professionnalisation (activité, métier, statuts d'emploi), sur la capacité à se maintenir dans ces professions, etc.

Ce projet sera mis à l'ordre du jour des réflexions en 2017 pour le développement de travaux courant 2018. Un volet de ce projet est en cours de discussion avec la mission diversité pour la réalisation d'une étude par « testing » (envoi systématique de candidatures à des offres d'emploi, avec analyse a posterioti de l'impact des informations concernant l'origine des candidats) pour l'observation des éventuels phénomènes de discrimination dans les secteurs culturels.

• Exploitation des données sur les étudiants de l'enseignement supérieur Culture (origine sociale, insertion...)

Type : Publication annuelle

Calendrier : 2ème trimestre 2017

- La formation aux métiers de la culture fait chaque année l'objet de deux enquêtes administrées et exploitées par le DEPS :
 - Un premier dispositif auprès des établissements publics et privés d'enseignement supérieur artistique et culturel, dite enquête n°48, réalisé conjointement avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Un bilan du champ couvert par l'enquête mais

- non diffusé (le champ des écoles hors de la tutelle du ministère) doit être fait, en lien avec les professionnels du secteur. Cette extension du champ enquêté viendra compléter celui actuellement diffusé ;
- Une enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur Culture (écoles sous tutelle du Ministère), dite enquête DESC. Cette enquête a donné lieu à une publication rétrospective sur le sujet. Un rapprochement des résultats de cette enquête avec ceux de l'enquête sur l'insertion des étudiants des universités gérée par le ministère de l'enseignement supérieur est envisagé.

Axe II – Pratiques, publics et participation culturels

Révolution numérique : création de nouveaux usages et de nouvelles formes d'accès

Cet axe met l'accent sur le « faire ». Il s'intéresse aux pratiques, aux usages, aux comportements et aux facteurs qui influencent leur évolution. Parmi ces derniers, l'accent est mis sur la révolution numérique dont les effets sur les conditions d'accès et de participation à la culture sont décisifs, sans négliger pour autant les mutations démographiques, économiques et sociales qui contribuent aussi à la mutation des pratiques.

La révolution numérique donne naissance à de nouvelles modalités de pratiques culturelles, contribue à la reconfiguration des espaces publics, et modifie les conditions d'accès aux biens et services physiques et aux modes d'accès à ces biens (prescription, médiation, recommandation...). Aussi l'axe s'attache-t-il tout autant à réactualiser une connaissance souvent partielle des caractéristiques des publics des lieux de la culture (salles de concerts, musées, bibliothèques...), qu'à décrire le développement d'une offre culturelle significative sur Internet. S'agit-il de deux formes d'expérience complémentaires, se renforçant mutuellement pour enrichir la fréquentation des œuvres ? Ou s'opposent-elles l'une aux dépens de l'autre ?

Cet axe de travail suppose d'articuler finement des connaissances sur les pratiques culturelles traditionnelles (fréquentation des équipements culturels, lecture de livres, pratiques artistiques en amateur), ainsi que sur les comportements numériques, notamment en articulant les différents facteurs explicatifs : catégorie socioprofessionnelle, âge (avec un intérêt particulier pour les jeunes), générations, genre, appartenance et mobilités territoriales, origines géographiques et ethniques. Le tissu social contemporain est en effet travaillé par de multiples points de fragmentation, dont il est aujourd'hui incontournable de rendre compte.

Par ailleurs, cet axe doit intégrer les effets de la révolution numérique sur la sociabilité (réseaux sociaux) et les rapports au temps et à l'espace : l'essor des réseaux sociaux crée-t-il un besoin plus fort de « présentiel » ? Dans quelle mesure les consommations et pratiques sont-elles tributaires des calendriers sociaux (semaine, week-end, vacances) ? Quels sont les effets de l'accélération du temps sur les formats des œuvres ?

La révolution numérique soulève des questions d'ordre méthodologique complexes pour l'observation des usages. La dimension méthodologique sera donc structurante pour cet axe d'étude.

II.1. Renouvellement des modalités de l'expérience culturelle : les potentialités d'Internet ont-elles créé de nouvelles façons de fréquenter les lieux de culture ? Les contenus culturels mis en ligne par les EP (musées, salles de concert, bibliothèques) ont-ils ouvert la possibilité d'une fréquentation purement virtuelle ? Faut-il reconsidérer la notion de public, traditionnellement pensée dans sa dimension exclusivement physique ?

• <u>6e édition de l'enquête Pratiques culturelles des Français</u>

- Type : Production d'une enquête
- Calendrier : Terrain en 2017-18, premières publications au 2ème semestre 2018
- Initiées dans les années 1970, et reconduites à intervalles réguliers depuis, les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français se sont rapidement imposées comme un dispositif incontournable et structurant dans le champ culturel. Ce dispositif est actuellement le seul en France à même de délivrer une description fine et de long terme de l'évolution des comportements des Français en matière de consommations culturelles et de loisir. Le dispositif est par ailleurs systématiquement cité dans les productions portant sur ce champ. La dernière édition de ces enquêtes date de 2008.

Compte tenu des modifications récentes de l'environnement numérique qui bouleverse en profondeur les usages culturels, sa prochaine réalisation, prévue pour 2018 et dès à présent en préparation, est confrontée à une double contrainte : garder un protocole et une méthodologie les plus proches possibles de ceux des éditions précédentes pour pouvoir comparer les résultats sur longue période ; mais également, tenir compte de l'émergence du numérique et ne plus aborder les pratiques culturelles uniquement par le média (le musée, le livre, le journal, la télévision, le cinéma, le disque, la scène, etc.), mais également par le contenu, dans la mesure où les œuvres peuvent désormais être de plus en plus consommées chez soi (même les spectacles, les expositions), et sans supports physiques. L'enquête s'intéressera également au sentiment linguistique des Français.

La préparation de la future enquête (2018) exige la formation d'un comité de pilotage (constitué de chercheurs et d'agents de l'Insee travaillant dans des domaines connexes) et l'inscription du dispositif dans les protocoles encadrant les enquêtes réalisées au sein du système statistique publique (avis d'opportunité, label d'intérêt général et de qualité statistique).

- Enquête sur les publics de la Philharmonie, en collaboration avec la DGCA : observation des multiples modalités de fréquentation du site (musique, expositions, activités, Internet) et publics potentiels
 - Type: Production d'un dispositif d'enquêtes et exploitation
 - o Calendrier: Terrain pendant la saison 2016-2017, valorisation fin 2017
 - Plus d'un an après son inauguration officielle, une meilleure connaissance des publics actuels et potentiels de la CMPP, aussi bien de ses concerts que de son musée et de ses activités, paraît incontournable. À cette fin, le DEPS, la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) et la

Cité de la Musique – Philharmonie de Paris ont collaboré pour coordonner un dispositif d'enquêtes combinant :

- une enquête quantitative portant sur les publics des concerts
- une enquête quantitative portant sur les publics du musée de la musique (collection permanente et expositions temporaires)
- une enquête quantitative portant sur les publics du site Internet (limité aux offres de consultation en ligne des captations de concert proposées par la Cité de la Musique)
- une enquête qualitative sur les publics des ateliers
- des « parcours expérimentaux » de publics potentiels : dispositif visant à proposer une entrée pour un concert ou une exposition à des publics éloignés de la Philharmonie (par exemple : résidents de la zone urbaine autour de la philharmonie, publics d'autres établissements du Parc de la Villette...), avec l'objectif d'interroger ces personnes à la fois en amont et en aval de la visite, afin de mesurer l'évolution de leurs représentations du lieu, de la musique classique, contemporaine, baroque... Un suivi de plus longue durée peut être envisagé, avec une réinterrogation l'année suivante afin d'observer une éventuelle évolution des pratiques de fréquentation.

Les deux premiers dispositifs sont sur le terrain, les trois derniers sont en cours de lancement ou d'élaboration.

Les objectifs généraux de cette enquête sur les publics de la CMPP, aussi bien dans son volet quantitatif que qualitatif, sont de connaître les publics actuels de la CMPP et détecter ses publics potentiels, de comprendre et mieux appréhender les trajectoires des publics au sein de l'offre de la CMPP, de la Villette et de l'offre culturelle en général et d'analyser les freins, les souhaits et les représentations sur la musique classique, sur la CMPP et sur l'offre déployée. Une analyse plus fine de la réception des œuvres par les publics (émotions, sentiment esthétique) sera développée en particulier dans les deux volets qualitatifs, avec un intérêt particulier pour les jeunes publics.

Ces enquêtes sont pensées pour être reproductibles dans d'autres lieux culturels (de dimension différente, non franciliens...), dans le cadre de partenariats à identifier et construire.

- Type : Indentification des sources pertinentes, exploitation et publication
- <u>Etat des lieux de l'offre d'expositions à Paris et étude de l'impact de ces propositions culturelles selon les générations</u>
 - Calendrier : CE au T1 2018
 - En lien avec la RMN-GP et le Département des politiques des publics (DPP), le DEPS propose d'explorer les sources qui permettraient de mieux qualifier le développement de l'offre d'expositions à Paris, avec un recul temporel à définir. Un sentiment, largement partagé, conclut à une croissance importante de cette offre, mais ce phénomène n'a pas été décrit

empiriquement et mérite de l'être.

La description de l'offre permettra d'interroger dans un second temps une demande qui – en matière d'expositions – semble se stabiliser, voire régresser, après une décennie de croissance largement commentée. Ce tarissement est-il imputable à un effet de saturation par l'offre ? Une banalisation du caractère extraordinaire des expositions par leur abondance ? Ou à une moindre appétence des générations plus jeunes pour cette proposition culturelle ?

Ce projet vise à identifier les meilleures données et protocoles d'exploitation permettant d'apporter des éléments de réponse à ces enjeux.

- II.2. Enjeux de diversité culturelle: les nouveaux modes de diffusion des productions culturelles (notamment audiovisuelles) ont radicalement transformé les conditions d'accès à la visibilité des contenus et ont accéléré leur circulation. Mais cette transformation se fait-elle au service de la diversité et de l'originalité des contenus? Les conditions de l'accès aux œuvres sont-elles effectivement facilitées (hypothèse de « longue traîne ») ? Ou le rôle croissant des plates-formes est-il de nature à concentrer l'attention des usagers et à finalement restreindre les possibles ?
 - Exploitation de la base GfK : données décrivant les achats de biens culturels (livres, musiques, films et productions audiovisuelles) et permettant une étude approfondie de la diversification/concentration de la consommation
 - Type : Rationalisation de larges bases de données de sorties de caisse
 - Calendrier: Publication début 2017 des premiers résultats dans les collections du Deps, puis lancement à la suite d'un appel d'offres en direction des milieux de recherche
 - L'exploitation des données 2007-2015 du panel GfK portant sur un échantillon représentatif des lieux de vente (y compris internet) vise d'abord une actualisation des travaux publiées par le DEPS au tournant des années 2010 (CE 2011-1 CE2011-4 et CE 2011-5). Plus généralement, il s'agit de vérifier empiriquement l'existence ou non d'un effet « longue traîne » et l'hypothèse d'une tendance croissante à l'éclectisme des consommations, qui font depuis plusieurs années l'objet de nombreux débats sur le terrain académique.
 - Observation de la diversité culturelle sur les marchés du livre, de la musique et de la vidéo
 - Type : Publications récurrente
 - Calendrier : Première publication au 2ème trimestre 2017
 - Dans la continuité du projet précédent, le travail engagé aboutira également à l'élaboration d'indicateurs pérennes pour suivre l'évolution de la diversité de l'offre et des consommations culturelles, sur les circuits de distribution physiques (grands surfaces spécialisées, librairies...) et numériques. La base de données GfK permet d'envisager de suivre pour chaque marché, et chaque circuit:
 - le nombre d'œuvres commercialisées et leur consommation année après année (nombre de

- références actives, nombre d'artistes, d'auteurs ou de distributeurs ayant vendus au moins une référence dans l'année, volume de vente/ d'écoute par circuit);
- la disparité de l'offre et de la demande (indice d'équilibre de l'offre et de la demande de type
 Shannon-Evenness suivant les genres, ou d'autres types de catégories);
- la concentration de l'offre et de la demande (indices de concentration de type Gini ou Herfindahl-Hirschman, concentration de l'offre par artiste, auteur ou distributeur, concentration de la demande par titre, artiste, auteur ou distributeur);
- l'évolution des tops par circuit de distribution (poids dans les ventes totales, structure par genre, par artiste, auteur, ou distributeur, taux de renouvellement).

Axe III - Culture et lien social

Mondialisation, individualisation : quels effets sur le sens de l'expérience culturelle ?

Sous ses multiples formes, la culture joue un rôle majeur dans la construction des liens sociaux dans le cadre républicain et démocratique, notamment à travers son action supposée pacificatrice sur la violence des rapports sociaux. Mais les mutations sociales ainsi que les effets de la globalisation font peser un double risque d'homogénéisation ou de fragmentation.

La nécessité de réintroduire une analyse critique des tensions qui traversent les univers culturels suppose de développer des outils d'observation capables non seulement de dégager des constats généraux, mais de décomposer les agrégats en groupes présentant des comportements spécifiques. Cela conduit également à reconsidérer l'hypothèse d'omnivorisme conçue dans le seul cadre national, largement reprise en sociologie de la culture : ne s'intéressant qu'aux structures comportementales, ces travaux ont rarement analysé la dimension qualitative des comportements culturels et notamment leurs significations du point de vue des individus. Il faut aller plus avant pour deux raisons, au moins : d'une part, les parcours de vie sont de plus en plus individualisés et les inégalités intra-catégorielles de plus en plus importantes dans tous les milieux sociaux, et d'autre part certains facteurs d'inégalités (liés au genre, à l'âge ou à la génération, à l'appartenance ethno-raciale, au lieu d'habitation, à la mobilité, etc.), longtemps tenus pour secondaires, ne peuvent plus être ignorés compte tenu des problématiques récentes autour de la parité hommes/femmes, des « minorités visibles » ou des territoires « oubliés » (France périphérique).

Il nous semble ainsi incontournable de mettre en avant la « diversité des publics » : quelle relation entre la diversité de la population française (selon les diverses dimensions citées plus haut) et la celle des publics et des productions culturelles (professionnels de la culture, expressions...) ? Cette diversité se doit d'être abordée dans toutes ses dimensions : génération, genre, origines, territoires, position sociale, opposition public-privé... puisqu'elles dessinent un espace complexe dont il faut comprendre les intrications. Il paraît également indispensable de mettre en avant la nécessité de repenser la politique culturelle à l'aune d'un lien social reconfiguré : les appartenances locales sont-elles contradictoires avec des consommations de plus en plus mondialisées ?

III.1. Compléter la connaissance sur les pratiques culturelles des Français, avec des enquêtes portant sur des populations, des pratiques ou des situations sociales spécifiques : déployer un dispositif capable d'aborder finement les différents segments qui composent aujourd'hui le tissu social français selon ses multiples dimensions (géographique, âge, genre, origines...), développer les outils pertinents pour la description des comportements numériques, garder une attention au rôle joué par les pratiques amateurs dans l'appropriation des formes culturelles.

• Axe de travail pour la 6ème édition de l'enquête PCF

Cf Axe II

• Genre et sexe de la culture

- Type : Organisation d'un colloque (avec appel à communications) et publication d'un ouvrage
- Calendrier : Colloque programmé en février 2017, valorisation au 3ème trimestres
- De nombreux travaux de recherche sur le genre ont été conduits au cours des dernières décennies, mais le lien entre professions et publics n'a pas été exploré en soi : la diversité des profils des publics et des pratiquants amateurs est-elle en lien avec celle des profils des professionnels de l'art et de la culture ? Les carrières de consommateurs et les carrières artistiques sont-elles affectées par les mêmes plafonds et murs de verre, par des épreuves et des bifurcations similaires ?

Ces problématiques seront traitées à l'occasion d'un colloque sur appel à communications. Cet événement est l'occasion de prolonger les travaux déjà menés en interne au DEPS (féminisation des pratiques, féminisation des professions, appel à proposition de recherche « genre et culture ») et de capitaliser sur les recherches extérieures en cours.

• Enquête sur les émotions : comment les émotions viennent aux enfants, produits culturels et « amour »

- Type : Subvention de recherche
- Calendrier : Résultats de la recherche attendus au 4ème trimestre 2018
- Les productions culturelles contemporaines sont de puissants vecteurs de socialisation et d'apprentissage des rôles, notamment genrés. Les productions culturelles contribuent ainsi à transformer les normes en évidences, et à les naturaliser. Si les études existantes montrent bien combien on nous apprend, dès l'enfance, que les filles et les garçons sont différents, elles négligent d'analyser comment se construit l'idée/l'idéal de complémentarité homme/femme, dont l'aboutissement est l'amour. Collections « mariage de princesses » de la Bibliothèque Rose, séries télévisées destinées aux petites filles, magazines, encyclopédies, spectacles et autres dicos des filles et des garçons.... agissent ainsi comme des « savoirs minuscules ». Cette recherche vise donc à investiguer comment les produits culturels contribuent à l'élaboration d'une « culture des sentiments » et quels types de réception les enfants mettent en œuvre.

III.2. Adéquation de la politique culturelle aux attentes, aux besoins et à la diversité des publics :

territoires, diversité (âge, genre et origines)

• Observatoire Femmes/hommes

• Type : Publication annuelle

o Calendrier : Mars de chaque année

Le DEPS réalise le rapport de l'observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication. On y dénombre les femmes aux postes de direction de la sphère culturelle (administration, établissements publics, audiovisuel, etc.), dans les programmations des lieux de spectacle, ainsi que les écarts de rémunérations. La collecte des informations se fait auprès des directions du ministère, d'organismes professionnels, etc. et les outils mis à contribution sont parfois difficiles à solliciter en dehors de leurs calendriers de production habituelle (services des ressources humaines par exemple). Il s'agira malgré tout d'obtenir les données les plus récentes possibles et de constituer des séries chronologiques les plus longues possibles, d'améliorer la lisibilité des messages délivrés par les données chiffrées, d'intégrer les résultats d'études du DEPS dans l'observatoire, en particulier les études sur l'emploi culturel, et dans la mesure du possible de comparer les indicateurs du ministère de la culture à ceux des autres ministères (Les écarts de rémunérations par exemple). Enfin, une collaboration avec la DGAFP a été initiée afin d'enrichir cette publication avec les statistiques produites dans ce SSM.

Atlas régional de la culture

Cf. Axe I

III.3. Prolongement des travaux sur les valeurs et représentations de la culture : comment l'offre apparaît à ses destinataires (distance sociale, géographique, ethnique ressentie entre les professionnels et leurs publics potentiels) ?

• Enquête sur les représentations de la culture

Type : Publication

- Calendrier: Parution d'un « Culture Étude » au 3ème trimestre 2016, puis d'un autre au 2ème trimestre 2017; « Question de Culture » en projet pour le 4ème trimestre 2017
- Le DEPS a financé en 2015 une enquête sur les représentations de la culture et les valeurs associées dans la population française (comprenant une phase quantitative et qualitative). Cette enquête fournit des éléments sur la variété et la variabilité des conceptions de la culture, leur compatibilité et leur éventuelle opposition. L'approfondissement qualitatif s'est notamment focalisé sur la tolérance aux conceptions d'autrui, la quête d'unité ou au contraire des phénomènes de repli identitaire, et autres expressions de la diversité des valeurs.

Les exploitations menées sur les données collectées, encore en cours, traitent notamment du « champ de la culture » : ce qui, aux yeux des Français, le compose et le délimite. Ces travaux sont poursuivis par une investigation sur les valeurs que les Français associent à la culture et sur leurs attentes en matière d'action publique.

- Thématique abordée dans l'enquête Philharmonie
 - Cf. Axe II
- Axe de réflexion pour la 6ème Enquête sur les Pratiques culturelles
 - Cf. Axe II

III.4. Travaux sur la médiation et la transmission : éducation artistique et culturelle, éducation tout au long de la vie, remédiation ; dispositifs à mettre en œuvre pour que les politiques culturelles atteignent les populations et inversement, et pour faire du lien entre des pratiques culturelles segmentées.

- Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance (ELFE)
 - Type: Participation au pilotage du dispositif
 - o Calendrier: Publication au 2ème trimestre 2017
 - Piloté notamment par l'INED et l'INSERM, ELFE est le premier panel longitudinal français, au sein duquel, le DEPS occupe une part active au sein du comité de pilotage (depuis 2014) ainsi que dans la thématique "socialisation éducation", dont l'objectif est de suivre les enfants de leur naissance à leurs vingt ans (au moins), suivant des thématiques traitées qui vont de la santé à la culture en passant par la situation économique et l'éducation. Le MCC participe à ce projet depuis son origine afin que les thématiques culturelles (phénomènes de transmission, effets de long terme des initiations culturelles ou de leur absence, etc.) soient présentes à chaque stade des interrogations dédiées aux sciences sociales.

Le travail interne au DEPS pour le panel, associant un chargé d'études et un statisticien, consiste à proposer des modules « culture » pour les questionnaires envisagés. Actuellement des premières explorations statistiques sont en cours sur les données des questionnaires maternités, 2 mois et 1 an.

- Évaluation des actions d'éducation artistique et culturelle (EAC)
 - Type : Publication
 - Calendrier : Travaux lancés en 2015, valorisation au 1er trimestre 2017
 - Suite à un marché public, le DEPS accompagne une équipe universitaire chargée de répondre à des questions multiples :
 - préciser des registres d'objectifs des actions d'EAC. On adopte donc une approche par objectif et non par type d'action. Quels objectifs, auprès de quels publics, pour quels horizons temporels ?
 - pour chacun de ces objectifs, restituer les diverses actions qui peuvent y répondre et les décrire (conditions de mise en œuvre, mode d'action, type de partenariat, temporalité);

- dans chaque cas, dresser un panorama des effets envisageables de ces actions ;
- pour chacun de ces effets, préciser le ou les indicateurs, critères, qui ont été retenus ou devraient l'être pour mesurer qualitativement ou quantitativement ces effets, en précisant si ces indicateurs ont été testés ou s'ils sont une proposition de l'équipe de recherche;
- pour chacun des indicateurs ou combinaison d'indicateurs, préciser les méthodologies nécessaires à leur appréhension;
- préciser si ces méthodologies ont déjà été mises en œuvre et dans ce cas, en fournir une documentation détaillée (mode d'observation, échantillon, références bibliographiques avec précision des méthodologies, etc.) – ou si elles sont des propositions de l'équipe de recherche;
- faire une analyse critique des méthodologies dans le cas de méthodologies déjà expérimentées, qu'il s'agisse de travaux de recherche réalisés par l'équipe ou par d'autres équipes (adéquation à l'objet évalué, faisabilité méthodologique, qualité des résultats produits, etc.).

L'équipe teste actuellement ses propositions méthodologiques sur cinq cas d'EAC pour évaluer l'intérêt de l'objectif visé, de l'action d'EAC retenue au regard des objectifs de l'EAC, l'originalité de l'effet mesuré (nouvel effet, effet peu étudié, ou articulation d'effets peu étudiée) et l'originalité de la méthodologie d'évaluation : amélioration de méthodologies existantes, tests de méthodologies nouvelles.

Ce travail s'est accompagné en parallèle d'une revue de la littérature théorique et pratique, en particulier sur les expériences à l'étranger.

• Médiations en régime numérique globalisé

- Type: Publications à l'issue d'un appel projet
- Calendrier: Valorisation attendue au T3 2017
- Les travaux sur les changements des modes d'attention et d'apprentissage liés au numérique ainsi que les analyses portant sur la cosmopolitisation des rapports à la culture ont nourri un appel à projet de recherche sur les nouvelles formes de médiation, qui tiennent compte des expertises, compétences, références et usages des communautés de jeunes consommateurs (au sens large) de culture (au sens large également). Il s'agit de mieux comprendre, à la confluence des travaux sur la socialisation culturelle, sur les mutations des modes d'apprentissages (y compris cognitifs), et sur les mutations numériques et liées au numérique, quels sont les nouveaux enjeux de la médiation culturelle.

III.5. Quels récits culturels : local, national, mondial. Comment se déploie le sentiment d'appartenance en fonction des goûts et pratiques culturels ?

Le Cosmopolitisme esthético-culturel

Type: Publication d'un « Question de Culture »

Calendrier : Premier semestre 2017

L'enquête sur le cosmopolitisme esthétique chez les jeunes donne une première approche de la diversité consommée par les 18-29 ans résidant en France à travers le filtre des langues, de l'origine des produits culturels (étrangers/nationaux) et des recompositions des imaginaires culturels en régime numérique globalisé, rapportés à leurs mobilités sociale, géographique et culturelle.

Cette enquête a été reprise, au Brésil par l'École de management de São Paulo en collaboration avec le réseau des services sociaux du commerce (SESC), et au Québec par l'Observatoire Jeune et société. Des protocoles similaires sont donc en cours de réalisation pour fournir des données quantitatives et qualitatives. Des comparaisons entre ces trois pays sont prévues sur le thème de la diversité et de sa perception par les jeunes. Une extension est en cours de discussion avec l'Université d'Haïfa.

• Le vivre ensemble et les jeunes : le cosmopolitisme politico-éthique à l'épreuve des faits

Type : Publication d'un « Question de Culture »

Calendrier : Premier semestre 2018

Les travaux engagés sur le cosmopolitisme esthético-culturel seront poursuivis par une investigation du cosmopolitisme politico-éthique : autrement dit, les conditions et modalités du vivre ensemble. Les deux niveaux -esthético-culturel et politico-éthique- sont liés. Tout comme Benedict Anderson (1996) a mis en avant l'importance de la presse et des romans dans le développement de « communautés imaginées » au fondement du nationalisme, Lynn Hunt (2007) a insisté sur l'importance de la grande diffusion au XVIIIème siècle d'une littérature sentimentale dans la naissance de l'« empathie imaginée » nécessaire à ce changement de regard sur l'humanité qui a été à l'origine de l'invention des droits humains. Des attitudes cosmo-éthiques ont pu être mises à jour également dans le domaine de la consommation (Germann Molz, 2011). On peut, néanmoins, se demander si les sentiments cosmopolites associés à la consommation esthético-culturelle sont en mesure de susciter un intérêt pour les grands problèmes du monde, autoriser des engagements au nom de notions cosmopolites centrales - telles que les droits humains ou la justice globale - et promouvoir des solidarités. Autrement dit, cette recherche vise à mettre le cosmopolitisme politico-éthique à l'épreuve des faits. La recherche se basera que les entretiens avec des jeunes résidents en France.

Calendrier Synthétique

Légende : CC='Culture Chiffres' ; CE='Culture Etudes' (publications synthétiques) ; QC='Question de Culture' (ouvrage)

	2017				2018				
	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	Т3	T4	
Axe I – Les évolutions socio-économiques de l'offre culturelle									
I.1. Observation de l'évolution des dépenses									
Comptes de gestion des collectivités territoriales	СС			СС				СС	
Atlas régional	QC		Colloque	QC				QC	
Panorama bons, cartes, chèques culture			CE						
I.2. Financement privé									
Financement participatif (crowdfunding)		Colloque	CE	QC					
Prospective données sur le mécénat et les dons		Note							
Consommation des ménages			СС						
I.3. Apport de la culture à l'économie									
Poids économique direct de la culture			СС				CC		
Echanges internationaux de biens et services culturels	СС								
Entreprises et associations du secteur culturel		СС				СС			
I.4. Conditions de vie des professionnels de la culture									
Observation du régime des intermittents	Convention Pole Emploi				CE				
Maternité chez les inttermittentes du spectacle	Rapport Rebsamen		CE						
Base de données artistes auteurs Agessa-MDA		Actualisation				Actualisation			
Analyse longitudinale des plasticiens		CE						CE, Colloque	
Origines des professionnels de la culture						CE			
Insertion des sortants de l'enseignement supérieur culture		СС							

	2017				2018				
	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	Т3	T4	
Axe II – Pratiques, publics et participation culturelle									
II.1. Renouvellement des modalités de l'expérience culturelle									
6ème édition enquête Pratiques culturelles des Francais		Test		Terrain	Terrain			CE	
Publics de la philharmonie				CE			QC		
Etat des lieux de l'offre d'expositions					CE				
II.2. Enjeux de diversité culturelle									
Analyse des consommations culturelles	СС	Appel à projets							
Evolution de la diversité sur trois marchés		CE							
Axe III – Culture et lien social									
III.1. Connaissance sur les pratiques culturelles									
Genre et sexe de la culture	Colloque		QC						
Enquête sur les émotions								Rapport	
III.2. Adéquation de la politique culturelle									
Observatoire femmes/hommes	Rapport				Rapport				
III.3. Valeurs et représentations de la culture									
Enquête sur les représentations de la culture		CE		QC					
III.4. Médiation et transmission									
Etude longitudinale française depuis l'enfance (ELFE)		CE							
Evaluation des actions d'éducation artistique et culturelle	CE								
Médiations en régime numérique globalisé			QC						
III.5. Quels récits culturels ?									
Le cosmopolitisme esthético-culturel	QC						Colloque		
Le vivre ensemble et les jeunes					QC				